



RESUMÉ DES PRINCIPAUX RÉSULTATS DU PROJET

Le projet **Centre Marocain pour les Zones Humides (LIFE/02/TCY/069)** été conçu avec l'objectif de créer une unité de coordination et gestion des zones humides au Maroc sous le nom *Centre Marocain pour les Zones Humides*. Ce centre a comme mission appuyer au gouvernement du Maroc à prendre en charge ses responsabilités en matière de conservation d'un des habitats plus sensibles, les zones humides.

Le projet a été réalisé en étroite partenariat entre le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et la Lutte contre la Désertification (HCEFLD) du Royaume du Maroc et SEO/BirdLife, bénéficiaire de ce projet. Ce partenariat a très bien marché, d'une telle façon que on a pu réaliser les activités pleinement. Il faut aussi noter une circonstance ajoutée, à partir du 1 de septembre 2005, just après la finalisation de ce projet, le Haut Commissariat a vécu une restructuration complète. L'organigramme et les personnes de chaque post ont été changées. Le nouveau équipe a très bien valorisé ce projet et le rôle que le centre créé peut jouer dans l'administration marocaine. En effet, la nouvelle équipe a intégré le centre dans la structure de l'administration, rattachée dans la Division des Aires Protégées et Parcs Nationaux. Cette intégration donne une continuité au centre créé avec ce projet, que représente une très intéressante résultat ajouté au travail réalisé pendant ce projet.

Les principales activités du Centre Marocain pour les Zones Humides ont été les suivantes :

- **Création proprement dit du centre.** Le centre a été établi à l'intérieur du Parc National Zoologique à Témara, aux alentours de la ville de Rabat. Il s'agit d'un bâtiment indépendant, où il y avait des anciens magasins de stockage de matériel. Le projet a complètement rénové le bâtiment, inclus toutes installations de plomberie, sanitaire, électricité, peinture interne et externe, et étanchéité du toit. On a aussi doté le centre avec équipement complet de bureau et communications.

Toutes cette infrastructure donne une basse d'opérations moderne et bien dotées, très nécessaire dans l'administration marocaine, que ne disposait pas d'une telle installation jusqu'à ce moment.



L'équipe du projet avec les membres de la Délégation du Programme Life Pays Tiers, pendant la visite de suivi du projet, tenu le 8 de mars 2005, à l'entrée du propre Centre.

- **Célébration d'un atelier national** pour dessiner le plan de travail du centre. Cet atelier a été tenu à Rabat les 18 et 19 Décembre 2003, avec la participation d'une quarantaine de personnes, inclus le représentant de la Délégation de la Commission Européenne au Maroc. Ils étaient représentés tous les acteurs, publiques et privés avec des responsabilités dans la conservation des zones humides au niveau national.

La discussion établie dans cet atelier a resté très intéressante, et on a établi un plan de travail pour le centre a moyen terme, plus que le financement européen ; on a aussi décrit les tâches que le centre doit réaliser. Cettes tâches, en concertation avec tous les participants sont les suivantes :

- 1.- Le Centre Marocain pour les Zones Humides (CMZH)
- 2.- Le CMZH développe et met au point des méthodologies de mise en valeur des zones humides et las réalise.
- 3.- Le CMZH développe des programmes d'information, sensibilisation et éducation sur les zones humides et les réalise.
- 4.- Le CMZH développe et teste sûr le terrain des méthodes d'approche, dialogue et intégration des communautés locales pour la mise en valeur des zones humides
- 5.- Le CMZH oriente et appuie la recherche scientifique sur les zones humides d'une façon participative.



Session de conclusions de l'atelier national. De gauche à droite, María Jiménez Armesto coordinatrice du projet, Alain Vandermissen, Représentant de la Délégation de l'Union Européenne au Maroc, M. Ankouz, Directeur Général des Ressources Forestières du Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et la Lutte contre la Désertification, Juan Peña, Coordinateur de l'Agence de Coopération Espagnole au Maroc, et M. Hafanne, Chef de Division de la Chasse et la Pêche du Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et la Lutte contre la Désertification.

D'une façon parallèle pendant l'atelier, on a sélectionné les deux zones humides pour mettre en place les projets prévus. Ces sites, tel comme prévu devaient avoir des différentes caractéristiques :

- Un site devait être sans des communautés locales, pour y développer un programme d'éducation environnemental et sensibilisation publique.
- L'autre site devait avoir des communautés humaines avec exploitation des ressources naturelles pour y développer un processus d'approche participatif et négociation pour une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Après une discussion très vivante, on a sélectionné les zones humides suivantes :

Le Lac Afenourir, dans le Moyen Atlas, au Sud de la ville de Azrou, à 8 km. A l'Ouest de la localité Ain Leuh. Il s'agit d'un lac de montagne, site Ramsar depuis 1980. Il n'a pas de population local, et il est uniquement visité par quelques groupes nomades, que s'installent près du lac pendant un certain période.

La lacune Merja Zerga, dans le village Moulay Bouselham, à 130 km au Nord de la ville de Rabat, cette zone humide est site Ramsar depuis 1980. Il s'agit d'un endroit avec une valeur extraordinaire en biodiversité, en particulière pour les oiseaux, il représente un site de nidification et de repos pour une multitude d'espèces migratrices dans la route du Paléartique Occidental. Merja Zerga a dans l'intérieur de la réserve 6 douares et dans sa rivière se trouve la ville

Moulay Bousselham. En total, on trouve une population de 17.000 personnes que, pendant l'été et les périodes de vacances on estime que peut arriver à la chiffre de 10.000 personnes si bien, on n'a pas des données rigoureux.

Les deux zones humides choisies représentaient un vrai défis, parce que dans les deux cas, il était la première fois qu'on allait réaliser un processus comme celui là au niveau du Maroc.

- **Célébration d'un atelier Nord Africain.** Ce deuxième atelier a été tenu le 16 et 17 de juin de 2004 à Rabat. Ils ont participé près de 60 personnes entre lesquelles on trouvait des représentants des administrations du Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte et Mauritanie. Ce rencontre a été très intéressante et a été valorisé par les participants comme une initiative très positive, parce que, malheureusement il n'existe communication entre les pays Nord Africains, et on perd beaucoup d'opportunités de partager des expériences et améliorer l'utilité du savoir faire existante. Chaque participant a réalisé une présentation des activités réalisées dans son pays en matière de conservation des zones humides. Ça a donné une bonne panoramique de la situation dans la région Nord Africaine. Après la présentation, on a constitué deux groupes de travail sous les thèmes :

Thème 1 : Échange d'information et savoir faire en matière de conservation et gestion des zones humides.

Thème 2 : Mécanismes et lignes de co-opération régionale et conception de projets en collaboration.

La discussion a été très participative, on a donné une longue liste d'idées d'entre lesquelles on peut sélectionner les plus concrètes :

- Création ou renforcement des suivantes structures de collaboration:
 - * Renforcement des capacités du RENAZH (Réseau Nord Africaine pour les Zones Humides)
 - * Création d'autres centres nationaux pour les Zones Humides et renforcement de ses capacités,
 - * Création d'un centre Nord Africain des Zones Humides.
- Programmation de projets régionaux,
- Programmation de projets pilotes dans des différents pays en matière de :
 - Renforcement des capacités du RENAZH et centres des zones humides,
 - Formation des gestionnaires des zones humides,
 - Programmes d'éducation et sensibilisation sur les zones humides,
 - Création et fonctionnement des comités de bassins versants,
 - Promotion des sources de revenus alternatifs pour les usagers des zones humides,
 - Dépuration des eaux avant son versement sur les zones humides,
 - Impact du changement climatique,
 - Utilisation rationnelle de l'eau pour irrigation

- Restauration et réhabilitation des zones humides
 - Elaboration et application des politiques et plans d'action nationales,
 - Elaboration d'une stratégie Nord Africaine des zones humides.

PROJETS PILOTS DANS LES DEUX ZONES HUMIDES SELECTIONÉES:

Après l'atelier Nord Africain, et d'un travail de recherche réalisé parallèlement à l'organisation de l'atelier, le centre a focalisé son activité dans les deux projets pilotes dans les zones humides sélectionnées. Il s'agissait de développer deux types très différents d'approche à la mise en valeur des zones humides, une sans population et l'autre avec usagers économiques.

- Education Environnementale et sensibilisation publique au Lac Afenourir

Le Lac Afenourir est un lac de montagne de grande valeur écologique, raison pour laquelle est site Ramsar depuis 1980, quand le Maroc est devenu signataire de la Convention de Ramsar. On peut dire que ce lac est plus connu à l'étranger qu'au Maroc (on le trouve dans beaucoup de guides de voyages européennes et américaines).

L'équipe du centre a commencé la recherche de l'information existante sur le lac et les contacts avec les autorités locales et régionales à fin de savoir les possibilités de travail dans la matière d'éducation et sensibilisation publique.

Après la recherche de base, des visites sur le terrain et le dialogue avec les autorités locales, on a déterminé que les meilleurs produits de notre projet étaient des unités didactiques sur le Lac pour des différents niveaux d'Education Primaire et des matériaux de sensibilisation pour des adultes et du publique en général.

Pour que les unités didactiques aient l'effet multiplicatif, ils ont été conçues comme matériaux dirigés aux enseignants pour être utilisées avec ses élèves. Les thèmes sur lesquels travaillent les unités didactiques dessinées mettent en relation les contenus éducatifs du Plan d'Education Nationale et sont adaptés à ses niveaux. Les unités didactiques ont été conçues avec un esprit transversal, avec une approche multidisciplinaire à la réalité. On étudie comme ça dans le lac la flore, la faune, la dynamique hydrique et écologique, son valeur comme patrimoine naturel, la valeur de sa dénomination comme site Ramsar et les menaces au lac. Les éléments produits avec ces contenus sont les suivants :

- Unités didactiques pour les niveaux éducatifs d'école primaire CE1, CE2, CE3, CE4, CE5 y CE6
- Des exercices pratiques
- Une guide pour l'enseignant, avec des indications pour le développement des unités didactiques
- Une agenda pour l'élève

A propos de la sensibilisation publique, on a eu des conversations avec les autorités locales pour décider quel type de matériaux on devait produire, comme résultat de ce dialogue, on a produit les matériaux suivants:

- Un document sûr le Lac Afenourir, rédigé avec un vocabulaire de divulgation qu'a une double utilisation comme information basique pour le publique en général et pour les enseignants.
- Un poster avec les espèces plus fréquentes au Lac Afenourir avec les espèces plus fréquentes à Afenourir, et les plus valables de sa biodiversité
- Un brochure sûr le Lac Afenourir et se valeurs naturels pour les visiteurs

- Approche à la gestion participative de la réserve biologique Merja Zerga

Le lac Merja Zerga est une lacune côtière, dans la côte atlantique, formé par de l'eau salobrenne, créé par la mélange de l'eau douce du fleuve que arrive à travers du chanel de Nador et de l'eau marin procédant de l'Atlantique. Le lac se trouve entre les bassins versants de des fleuves Loukkos et Sebou, es se trouve a 130 km au Nord de la ville de Rabat. Ce lac est un site Ramsar depuis 1980 et possède aussi la dénomination de resserve biologique, que représente la reconnaissance de sa valeur écologique, mais il ne représente pas une protection légale.

La zone inclus dans la resserve biologique a environ 7.000 Has. de superficie, inclus le lac et le terrain autour. Dans la côte même du lac se trouve la ville de Moulay Bouselham, et distribués par l'intérieur de la resserve il y a 6 douars. Le total de la population humaine que dépende directement des ressources naturels de la lacune est d'environ 17.000 personnes. Pendant l'été, on estime que cette population peut arriver à 100.000 personnes parce qu'en été la zone est visitée par beaucoup de visiteurs marocains que cherchent les grandes plages autour d'elle.

La réserve biologique Merja Zerga est un endroit avec une dynamique très compliquée, car il abrège une grande richesse en biodiversité et unes communautés humaines très nombreuses et économiquement actives. L'équipe du centre a commencé para la réalisation d'un profond travail de recherche sûr le site pour bien connaître ses valeurs en biodiversité et les ressources économiques que ce lac représente pour la population. Avec cette recherche on a produit un complet document que représente un résultat ajouté à ce projet et est un outil intéressante pour des futures initiatives de ce centre ou des autres départements de l'administration marocaine.



Vue de la Réserve biologique et site Ramsar Merja Zerga. On voit clairement la quantité de barques des pêcheurs de la zone

Après qu'on a eu une connaissance suffisante de la situation de Merja Zerga, on a commencé le processus de dialogue avec les communautés locales, avec une méthode connue comme approche participatif. Il faut dire qu'à Merja Zerga à des antécédents dans ce sens que font cette approche spécialement compliqué.

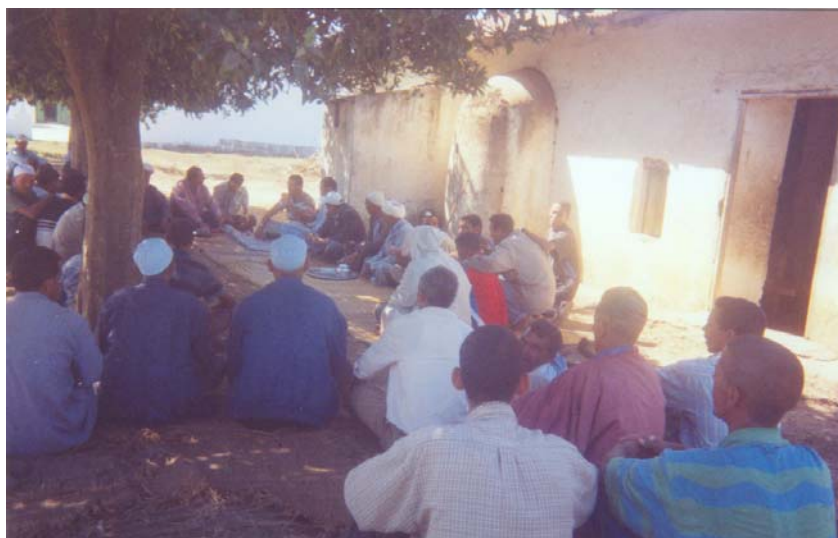
Pendant les derniers années, Merja Zerga a été l'objet de beaucoup de différents études, réalisés avec de financement étranger, avec la participation de beaucoup d'institutions étrangères de différents pays. Ces études n'ont pas eu des résultats ni pour la population locale ni pour les institutions marocaines, dans tous les cas, les personnes responsables des études, ont parti et on n'a jamais connu les résultats desdites activités. Cette situation a contribué à créer une attitude complètement réticente de la population locale vers n'importe quelle intervention externe.

Dans le cas de notre projet, il était la première fois qu'on a réalisé une activité d'approche à la population par une institution marocaine, qu'est en plus, le département chargé de la gestion de la biodiversité dans la réserve biologique.

Tout le processus d'*approche participatif* à la population a été adapté aux conditions spécifiques de la zone, la méthode consistait en établir un dialogue d'une façon la plus naturelle et proche possible, adaptée à sa dynamique pour créer une atmosphère de confiance mutuelle à travers de laquelle les personnes arrivent à exprimer ses vraies opinions, besoins et attentes.

À conséquence de la situation décrite, au lieu de réaliser en premier lieu un atelier participatif avec la population, tel comme prévu, pour établir ultérieurement le dialogue sûr la gestion de la ressource, on a décidé commencer le processus de dialogue, et une fois on aurait la confiance de la population, réaliser l'atelier. Le processus d'approche a été réalisé avec plusieurs visites de terrain, avec des contacts avec les leaders de chaque population. Pour initier la communication, l'équipe du projet a visité la sortie des services religieux du vendredi, où on peut trouver presque la totalité de la population. Il a été là où on a commencé les contacts et le dialogue sous la forme des

petits *micro ateliers* sùr le terrain, ou on a expliqué l'existence du centre pour les zones humides, de quoi il s'agit, et a quel département il appartient.



Vue d'un des micro ateliers décrits pour gagner la confiance de la population locale, célébré directement auprès du douar et sans aucune formalité

Le processus d'approche a commencé aussi avec le collectif féminin, à travers de la femme de l'équipe du centre, la responsable d'éducation. Elle était qui, d'une façon informelle, commençait l'approche aux groupes de femmes pendant que ces réalisaient ses travaux quotidiens pour connaître de façon directe ses préoccupations, besoins et opinions sùr l'utilisation des ressources que donne la lacune.

Une fois qu'on avait assuré le processus décrit, on a réalisé un atelier pour établir le dialogue population locale. Cet atelier a eu lieu le 23 de février 2005 à Moulay Bouselham, la localité plus grande de la zone, et le centre pour toutes les activités administratives. Dans l'atelier ont participé presque une quarantaine de personnes, on a identifié les problèmes plus importantes de la population sùr l'utilisation des ressources naturels, comment on devait chercher solution, et comment notre centre, créé par l'administration marocaine avec l'appui financier de la Commission Européenne. On a établi les liens de collaboration ente le centre et la population de Merja Zerga. Tout ça représente un grand acquis pour le centre, parce que jusqu'à ce moment, il avait été absolument impossible aucune collaboration entre la population et les gestionnaires de la resserve.

Avec tout le processus décrit, tell comme il était prévu, on a produit un document détaillé que peut servir comme référence pour répéter cette expérience dans des autres zones humides.

Au moment actuel, le centre pour les Zones Humides est rattaché à la Division des Aires Protégées, et représente une structure de dynamisation de la conservation des zones humides dans la pays et il contribue au processus de prise en charge par le gouvernement du Maroc de ses responsabilités internationaux en matière de conservation de la biodiversité globale. On peut dire que ce projet a contribué significativement à démarrer une importante tâche que l'administration marocaine avait

encore non réalisée : la conservation d'unes des plus riches écosystèmes d'un pays aride, les zones humides.



Deux images de l'atelier participatif, dans lequel on a discuté plus formellement de l'utilisation durable des ressources naturels que donne le lac Merja Zerga.